

Edito | La Gironde n'est pas le Rhône: non à la métropolisation à outrance !

Et voici que revient sur le devant de la scène l'idée fixe d'Emmanuel Macron que Gérard Collomb, alors grand patron de la métropole lyonnaise, lui avait soufflée pendant la campagne électorale : partout où il existe une métropole rayer d'un trait de plume le département ou le réduire à la portion congrue, comme c'est le cas, depuis 2015, dans le Rhône. C'est ainsi que de retour des Antilles où, à bonne distance de l'Hexagone, il semble avoir commencé à faire amende honorable sur la perception que le pays a de son action, sinon de ses fougades, le président reçoit ce lundi les présidents de cinq métropoles dont Alain Juppé pour relancer ce projet de métropolisation élargie qui fait rêver les plus hautes sphères de la technostructure. Comme si les métropoles n'avaient pas déjà assez de problèmes à régler, à commencer par l'embolie circulatoire qui les atteint - Bordeaux en premier – pour se mettre à gérer les politiques sociales et de solidarité que la décentralisation a confirmées dans le giron des départements.

Voudrait-on trouver une nouvelle manifestation de l'obsession « recentralisatrice » du pouvoir exécutif, dénoncée ces jours-ci à Marseille où les élus de tous horizons politiques ont lancé un appel en guise de cri d'alarme, qu'il n'y aurait pas loin à chercher avec cette tentative d'accentuer la métropolisation du territoire national. Les présidents de département concernés par le projet Collomb-Macron, dont celui de la Gironde, Jean-Luc Gleyze, viennent d'ailleurs d'écrire à l'hôte de l'Elysée pour le mettre en garde contre les conséquences de la systématisation du cas « lyonnais ». En effet, si l'on consent à regarder les situations comparées du Rhône et de la Gironde on ne peut que s'inquiéter de cette volonté centralisatrice autour de la métropole. D'abord, parce que la superficie du premier est presque quatre fois inférieure à celle de la Gironde plus grand département de l'Hexagone, ensuite parce qu'ici la population des vingt huit communes de la métropole est quasiment la moitié de celle du département tandis que là-bas elle en représente près de 80%. La sagesse des élus girondins, à commencer par Alain Juppé et Jean-Luc Gleyze, a d'ailleurs prévalu lorsqu'il s'est agi de se répartir les compétences, au terme de la loi NOTRe. Et cela a été fait avec le sens de l'intérêt général et d'une gestion responsable.

La métropole n'allait pas revendiquer, du jour au lendemain l'ensemble du social alors que c'est le gros chantier du département ; elle a pris à sa charge les routes de son périmètre urbain et rejoint le département sur des Fonds sociaux ceux du Logement ou l'aide aux Jeunes. Alain Juppé, face à la croissance d'une agglomération qui, elle-même, doit prendre en compte un tissu social plus que composite, n'était sans doute pas empressé d'avoir à confier à la métropole la gestion des dossiers de RSA ou de Prestation Autonomie des habitants des petites communes rurales très lointaines de Bordeaux...Car, l'enjeu d'une métropolisation qui demain serait imposée par la loi est bien là, dans ce danger de banalisation et d'abandon des territoires bien plus que péri-urbains, foncièrement ruraux. Et, ceci au moment où un département comme la Gironde a décidé, comme d'autres, de mettre le paquet pour apporter partout le haut débit, ce numérique qui demain prendra une place grandissante dans l'économie mais aussi la vie sociale, les soins médicaux et l'assistance aux personnes isolées. A cet égard, le priver demain de la ressource fiscale essentielle que représentent les droits de mutation reviendrait à étrangler ses moyens et serait à l'origine d'une véritable injustice territoriale. Le bon sens finira-t-il par l'emporter?...



Joël Aubert

Crédit Photo :

Publié sur aqui.fr le 29/09/2018

[Url de cet article](#)